



Brest, lundi 11 mars 2024

Ou veut en venir l'intersyndical ?

L'intersyndical (UNSA, CDFT et CGT) demande la suppression de tous les textes déjà négociés et à venir.

Cela entérinerait :

- La fin du grade de lieutenant exceptionnel pour les 197 L1 actuel,
- Pas d'alignement des responsables de capitainerie sur l'indice 715,
- Pas de rattrapage du complément géographique de 800 euros pour les OPA Corse,
- Pas d'élargissement de notre base de recrutement alors que les manques sont criants,
- Pas d'échelle lettre « A » pour les hors classe et capitaine de port en chef,
- Pas de mode modification pour l'accessibilité au HC et CPC,
- Pas de revalorisation de grille pour les C2 et C1 (+111 points),
- Est-ce bien cela que veulent les OP et OPA ?

Mais finalement qui représentent t'ils et que veulent-ils ? Elle joue sur le ralle Bole et le délaissement des OP et OPA par nos administrations locales comme nationales. Ils ne veulent pas croire en une seconde phase de négociation alors qu'elle est actée et débute ce 21 mars. L'intersyndical ne croit pas à une nouvelle saisine du guichet unique alors qu'elle est également datée en juin (voir doc en PJ).

Le SNOP FO demandera une énième confirmation de la véracité de cette deuxième phase de négociation au secrétaire général du cabinet du ministre ce jeudi 14 mars lors du CSAM, si tentée que cela puisse convaincre l'intersyndical.

Ce qui est malheureux c'est qu'à l'exception du passage de tous les L2 au grade de L1, qui ne repose sur rien si ce n'est faire le buzz, l'intersyndical et le SNOP FO demandent les mêmes choses.

Le SNOP FO appel l'intersyndical à revenir à la raison et comprendre que tout reste ouvert à la négociation mais encore faut-il vouloir négocier.

Nous comprenons la fatigue et le ras-le-bol des camarades et collègues dans les capitaineries mais le timing pour le bras de fer utile sera le second semestre 2024 au risque de tout perdre, de ne pas recruter et continuer à mourir à petit feu suite manque d'effectif et de recrutement.

J'espère qu'au moins l'intersyndical ne s'opposera pas au SNOP FO lorsqu'il faudra revendiquer au niveau ministériel la reconnaissance de la pénibilité.

Le SNOP FO